

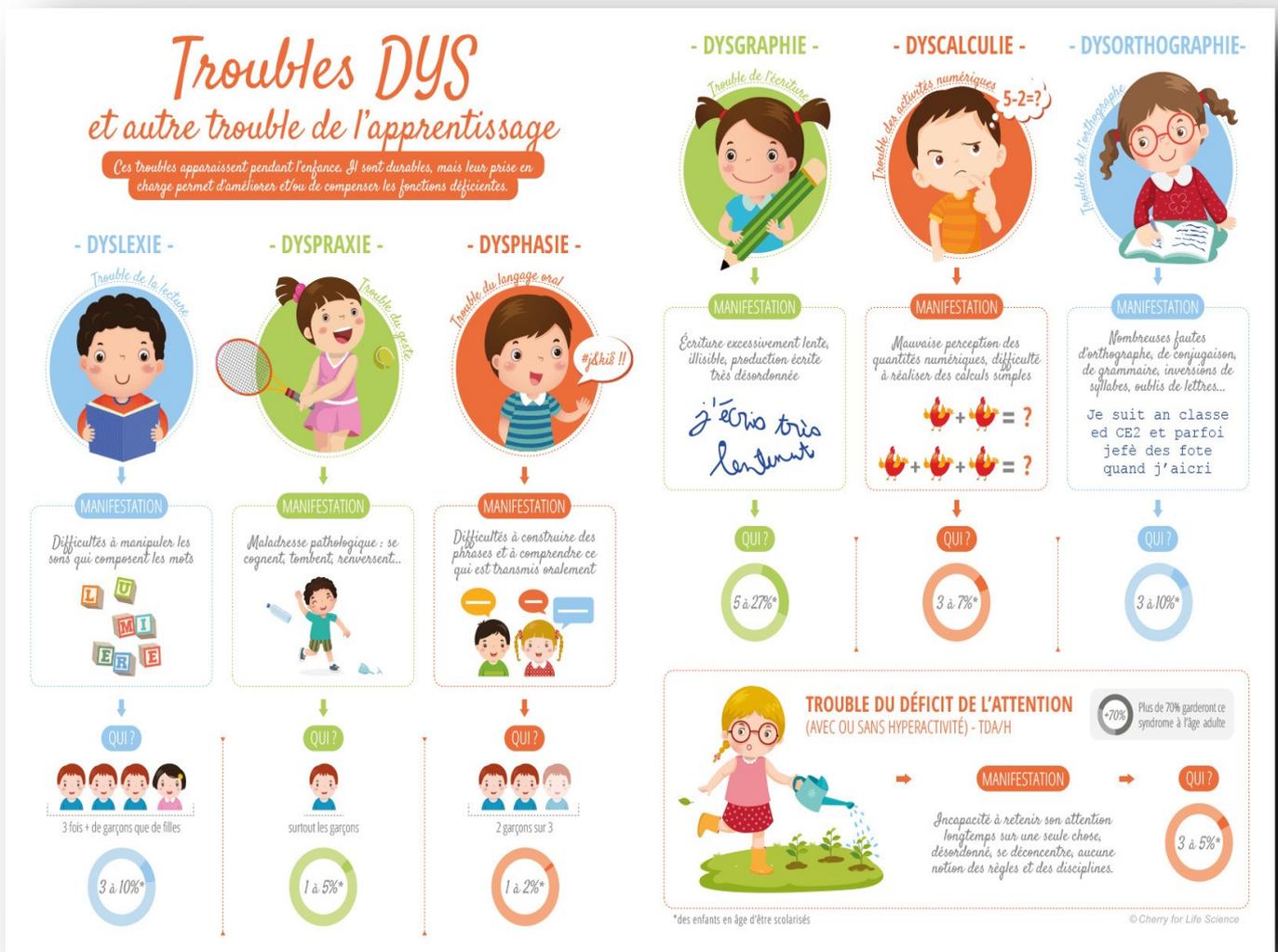
# LES TROUBLES « DYS »

## ou troubles spécifiques du langage et des apprentissages (TSLA)

Les principaux troubles des apprentissages sont

- la dyslexie : trouble spécifique de la lecture,
- la dyspraxie : trouble du développement moteur et de l'écriture,
- la dyscalculie : trouble des activités numériques,
- la dysphasie : trouble du langage oral,
- les troubles de l'attention.

la Haute autorité de santé (HAS) propose un *guide parcours de santé* sur les troubles spécifiques de l'apprentissage à l'intention des familles, des soignants et des enseignants, afin de mieux organiser la prise en charge des personnes souffrant de ces troubles.



Ce guide répond à la nécessité de prendre mieux en compte les besoins spécifiques des enfants *dys* et de rendre plus efficace leur prise en charge. Il explique comment identifier les troubles, décrit les compétences demandées aux professionnels de santé et de l'éducation, réaffirme l'importance d'un repérage précoce et rappelle l'indispensable coordination des équipes.

**LE GUIDE (HAS) :** [https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2018-01/guide\\_tsla\\_vf.pdf](https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2018-01/guide_tsla_vf.pdf)

**LES TROUBLES DYS C'est quoi?**  
**DYS en Grec = Difficile**

- Troubles DYS
- Troubles cognitifs spécifiques
- Troubles des apprentissages
- Répercussions sur l'apprentissage scolaire

**dyscalculie**  
 Troubles du calcul  
 => difficultés à compter

**dysphasie**  
 Troubles du langage oral  
 => difficultés à parler

**dyspraxie**  
 Troubles du geste  
 => difficultés à dessiner, lacer ses chaussures, etc

**dysorthographe**  
 Troubles de l'orthographe  
 => difficultés pour orthographier

**dyslexie**  
 Troubles du langage écrit  
 => difficultés à lire

**dysgraphie**  
 Troubles de l'écriture  
 => difficultés de l'écriture

**Repérage de troubles**  
 => évaluation auprès d'un médecin  
 => diagnostic  
 => projet d'accompagnement

**Prise en charge**  
 Orthophonie, psychomotricité, ergothérapie, orthoptiste, psychologue.

**Quelques chiffres**  
 Entre 6 à 8% de personnes sont atteintes de troubles dys.  
 Environ 1 enfant sur 10.

**Journée nationale des DYS le 10 octobre 2014**

**HOPTOYS.FR**  
 SOURCES: www.ffdys.com  
 Typographie: http://openfelic.org

**Quelques célébrités :**

- Albert Einstein
- John Lennon
- Daniel Radcliffe
- Whoopi Goldberg
- Walt Disney
- Bill Gates

**Pour en savoir plus :**

La Fédération Française des Dys (FFDYS) : <http://www.ffdys.com/troubles-dys>

Les troubles de l'apprentissage (INSERM) : <https://www.inserm.fr/information-en-sante/dossiers-information/troubles-apprentissages>

Guide ressources pour les parents (INPES) : <http://inpes.santepubliquefrance.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1276.pdf>

Adaptation et scolarisation des élèves handicapés (Académie de Versailles) :  
<http://www.ac-versailles.fr/dsden91/cid109730/accueil-adaptation-scolarisation-des-eleves-handicapes.html>

Ce que voit un dyslexique en lisant (blog) :  
<http://bigbrowser.blog.lemonde.fr/2016/03/08/ce-que-voit-un-dyslexique-en-lisant/>

SOS Dyspraxie : <http://www.sosdyspraxie.com/>

Le cartable fantastique : <https://www.cartablefantastique.fr/>

Association Avenir Dysphasie France : <http://www.dysphasie.org/>

